

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CENTRE
COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALE**

SEANCE DU 03 AVRIL 2024

**PRESIDENCE :
Mme BILLOT Brigitte, Vice-Présidente**

DELIBERATION N° 15

PRESENTS: Mme Brigitte BILLOT (Vice-Présidente); Mme Sylvaine DI CARO; M. Eric CHEVALIER; M. Laurent DILLINGER; M. Gérard TRUCY; Mme Maryline HANOT; M. Jean-Claude PIERRON; M. André BENSARKOUN; Mme Sylvie THUSTRUP

ABSENT(S) OU EXCUSE(S): Mme Sophie JOISSAINS (Présidente); Mme Brigitte DEVESA; Mme Elisabeth HUARD; Mme Véronique PAGE; Mme Catherine SILVESTRE; M. Pierre SPANO

POUVOIR(S) : Mme JOISSAINS Sophie (Pouvoir à Mme Brigitte BILLOT) ; Mme DEVESA Brigitte (Pouvoir à Mme Sylvaine DI CARO)

SECRETAIRE : Mme Marie-Anais RENAULT-ROUX

**OBJET : DVSA – SANS SOUCI – AJOUT DES TARIFS EN ANNEXE DU CONTRAT
DE SEJOUR**

Suite au contrôle capacitaire du Conseil Départemental en date du 23 janvier 2024 et conformément aux attentes réglementaires du Conseil Départemental, une fiche de tarifs « pension et prestations » est annexée au contrat de séjour du résident.

L'affichage des tarifs à l'entrée de la résidence autonomie est maintenu.

Nous saisissons l'occasion de cette modification pour mettre à jour les horaires du veilleur de nuit : sa présence est effective de 21h à 7h (20h à 8h au préalable).

COMPTE TENU DE CE QUI PRECEDE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU :

Les articles L.123-4 à L. 123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Les propositions de Mme DI CARO entendues :

Après avoir constaté la présence du quorum légal de ses membres :

DECIDE

➤ **D'ACCEPTER** la modification du contrat de séjour et ses annexes.

Vote : 11

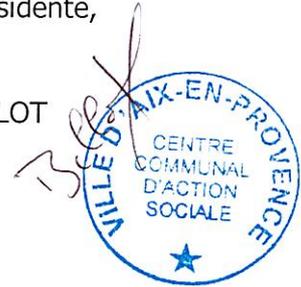
Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

La Vice-Présidente,

Brigitte BILLOT



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en

Sous-Préfecture le 08/04/24

et de la publication le 08/04/24